

Comment enrichir nos vies à travers nos relations aux autres vivants ? Le rôle des politiques publiques et des actions collectives

Colloque CESE-OFB du 8 et 9 janvier 2026 au Palais d'Iéna – Paris 16

Afin de concourir à l'avènement de changements transformateurs seuls à même de stopper l'effondrement de la biodiversité selon les rapports de l'IPBES, l'Office français de la biodiversité (OFB) conduit un plan d'actions sur les rapports entre humains et non-humains. Face aux crises écologiques et sociétales qui nous affectent, prendre en compte nos relations aux autres qu'humains dans toute leur diversité et leur complexité (relations d'interdépendances, d'attachements, de coopération...) constitue un pas indispensable pour tendre vers une « vie bonne », un futur serein et désirable pour l'ensemble du vivant. Cela concerne des domaines sociétaux variés comme le droit, l'économie, la gouvernance, la cohésion sociale et la lutte contre les inégalités, l'éducation, la culture, la santé ou encore l'aménagement des territoires et la gestion des risques. En réponse, des initiatives voient le jour sur tout le territoire, mais les grandes politiques nationales, y compris dans le domaine de l'eau et la biodiversité n'ont pas encore intégré cette refonte du rapport au vivant.

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a évoqué dans plusieurs de ses travaux récents la nécessité de faire émerger de nouveaux récits et de redéfinir les rapports entre les sociétés humaines et la nature. Il est actuellement engagé dans un cycle d'avis sur la démocratie environnementale et constitue une instance sociétale très favorable pour mener des réflexions et porter des recommandations structurantes sur le sujet, par ses liens multiples avec les pouvoirs publics et sa très forte connexion à l'ensemble de la société civile organisée. Il est donc proposé d'organiser un colloque conjoint entre le CESE et l'OFB sur le sujet de la transformation du rapport au vivant dans les politiques et gouvernances environnementales.

Le colloque a pour objectifs de :

- Faire un état des lieux des réflexions et initiatives à l'interface entre la science et l'action collective, publique ou privée, sur le rapport entre l'être humain et le reste du vivant ;
- Produire des pistes et recommandations pour une meilleure considération du vivant dans les politiques, actions collectives et instances de gouvernance ;
- Contribuer à mettre le sujet dans l'agenda politique de transformation sociétale.

Le **public** sera constitué d'organisations constitutives du CESE, de porteurs de politiques publiques, de parties prenantes de l'OFB (têtes de réseaux, associations, fédérations professionnelles...)

Déroulé du colloque

Jeudi 8 janvier 2026

9h30-10h	Accueil café
10h-12h30	<p>Plénière d'introduction Discours d'ouverture <ul style="list-style-type: none"> - Thierry Beaudet, président du CESE - Olivier Thibault, directeur général de l'OFB Présentation de la Mission Relations - service public des relations aux milieux : une recherche-création à portée transformatrice. Par Mathieu Argaud (l'Agence Bipolar) et Pascal Ferren (Agence Camille Alfada) Table-ronde entre scientifiques et porteurs de projet : <ul style="list-style-type: none"> - Catherine Larrère, philosophe, Professeure émérite à Pathéon-Sorbonne - Philippe Gamen, président délégué la Fédération des parcs naturels régionaux de France, président du parc naturel régional du massif des Beauges Présentation du déroulé du colloque</p>
12h30-14h	Buffet déjeunatoire au CESE
14h-17h30	<p>Ateliers de travail (en parallèle) :</p> <p>Atelier 1 - Economie : qu'est-ce qui compte ? Au-delà des valeurs monétaires <u>Objectif</u> : Identifier des leviers pour activer de nouveaux modèles économiques à l'échelle des entreprises basés sur une pluralité de valeurs</p> <p>Atelier 2 - Construire un projet de société juste et inclusif, avec le vivant <u>Objectif</u> : Identifier des leviers pour réduire les fractures et les inégalités environnementales afin de créer un projet de société inclusif avec le vivant.</p> <p>Atelier 3 - Renforcer les savoirs fondamentaux à l'École : Lire, écrire, compter... et comprendre le vivant <u>Objectif</u> : Identifier des leviers pour intégrer le vivant dans le quotidien scolaire à travers des dispositifs et les programmes scolaires et faire de la connaissance et du respect de l'ensemble du vivant un savoir fondamental.</p> <p>Atelier 4 - Renforcer la place de la prévention et du lien au vivant dans une approche santé globale <u>Objectif</u> : Identifier des leviers pour favoriser la place du vivant autre qu'humain dans les parcours de soin et plus généralement dans le cadre de vie des citoyens, contribuant à la prévention</p>

Vendredi 9 janvier 2026

8h30-9h	Accueil café
9h-12h30	<p>Ateliers de travail (en parallèle) :</p> <p>Atelier 5 - Faire place aux intérêts et aux voix des autres qu'humains dans les instances de décision <u>Objectif</u> : Identifier des leviers pour activer des formes de gouvernance inclusive du vivant, favoriser la transition juste et faire avancer la question des droits de la nature en France.</p> <p>Atelier 6 - Imaginer de nouveaux récits pour favoriser un projet de société considérant le vivant <u>Objectif</u> : Identifier des leviers pour se projeter via les imaginaires coconstruits et les diffuser via les politiques culturelles et les secteurs économiques associés à ces politiques</p> <p>Atelier 7 - Gestion des espaces protégés : Vers une meilleure cohabitation entre humains et non-humains <u>Objectif</u> : Identifier des leviers pour faire évoluer le rôle des espaces protégés au sein de la société afin de favoriser une meilleure cohabitation entre tous les vivants et pour diffuser les bonnes pratiques au-delà des espaces protégés.</p>
12h30-13h30	Buffet déjeunatoire au CESE
13h30-14h30	Restitution des ateliers par thématique : constats et propositions
14h30-15h	Mots de conclusion par grands témoins et responsables institutionnels

Atelier 1: Economie : qu'est-ce qui compte ? Au-delà des valeurs monétaires

En 2019, l'IPBES indique que l'économie, ou plus précisément la mise en place de nouveaux modèles économiques, peut être un puissant levier pour activer les changements transformateurs. Parmi les leviers identifiés, l'IPBES préconise de promouvoir de nouveaux modèles pour une économie durable. Il s'agit par exemple de faire évoluer les dispositifs et modèles économiques pour y intégrer les multiples valeurs accordées aux non-humains, et considérer également les dettes des humains vis-à-vis des non-humains ainsi que les interdépendances entre les entreprises et la nature.

Objectif : Identifier des leviers pour activer de nouveaux modèles économiques à l'échelle des entreprises basés sur une pluralité de valeurs

Intervenants confirmés : Stéphanie Barral (INRAE), Mathieu Hetzer (CJD) et Harold Levrel (MNHN)

Atelier 2. Construire un projet de société juste et inclusif, avec le vivant

Convaincu qu'aucune transition ne sera possible sans justice et acceptabilité sociales, le CESE alerte sur la nécessité d'intégrer pleinement la lutte contre les inégalités (sociales, de genre, de territoires etc.) dans la gouvernance de la transition écologique¹. L'hétérogénéité des conditions de vie, d'emploi ou des territoires amène les différentes fractions de la population à nouer des rapports également différents aux enjeux écologiques, aux pratiques qui y sont associées et plus largement à l'ensemble du vivant. Cela conduit à des méconnaissances entre populations, fractures et inégalités environnementales qu'il convient de réduire pour créer un projet de société inclusif avec le vivant. Il s'agit de recréer du lien, au sein de la société, à travers le vivant et ses enjeux (solidarité entre générations, groupes sociaux ou territoires, accès et partage des savoirs...) pour lutter contre les distances voire clivages (méconnaissances) entre populations.

Objectif : Identifier des leviers pour réduire les fractures et les inégalités environnementales afin de créer un projet de société inclusif avec le vivant.

Intervenante confirmée : Hélène Bouscasse (INRAE) et Laëtitia Bertholet (Fondation de France)

Atelier 3. Renforcer les savoirs fondamentaux à l'École : Lire, écrire, compter... et comprendre le vivant

La bonne maîtrise des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui) est une exigence républicaine et la condition de la formation d'un citoyen libre et responsable. La responsabilité des citoyens vis-à-vis de l'ensemble du vivant est un enjeu particulièrement fort dans le contexte de crise écologique et doit être envisagé comme constitutif des savoirs fondamentaux. Il s'agit pour cela de renforcer les expériences de nature et le sentiment d'appartenance au vivant chez les enfants, en intégrant la nature dans le quotidien scolaire, à travers des approches comme les classes en extérieur ou les aires éducatives, ou à travers les programmes scolaires.

Objectif : Identifier des leviers pour intégrer le vivant dans le quotidien scolaire à travers des dispositifs et les programmes scolaires et faire de la connaissance et du respect de l'ensemble du vivant un savoir fondamental.

Intervenante confirmée : Alix Cosquer (UMR CEFE), François Lenormand (Collectif "Éduquer à la Nature"), François Deroo (Les petits débrouillards)

Atelier 4. Renforcer la place de la prévention et du lien au vivant dans une approche santé globale

Les liens entre nature et santé sont établis scientifiquement et au travers d'indicateurs basés sur le ressenti (réduction du stress, restauration de l'attention, richesse du microbiote et des défenses immunitaires...). Ils sont également promus par l'approche *One Health* qui favorise l'idée que santé humaine et bon état des écosystèmes sont liées. Dans ce cadre, la nature est envisagée comme un partenaire de soin et de bien-être, et plus seulement comme une menace face à laquelle il faut prendre ses distances. Par ailleurs, dans son avis relatif à la santé-environnement², le CESE plaide pour dépasser l'approche de la santé fondée sur les soins et les maladies, au profit d'une action préventive globale :

¹ https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2022/2022_10_gouvernance_transition.pdf

² https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2022/2022_08_sante_environnement.pdf

sanitaire, environnementale, mais aussi économiques et sociale. Pour répondre en partie à cet enjeu, il est important de favoriser la place du vivant autre qu'humain dans les parcours de soin et plus généralement dans le cadre de vie des citoyens.

Objectif : Identifier des leviers pour favoriser la place du vivant autre qu'humain dans les parcours de soin et plus généralement dans le cadre de vie des citoyens, contribuant à la prévention

Intervenante confirmée : Blandine Mellouët Fort (médecin) et Loïs Giraud (ville de Marseille)

Atelier 5. Faire place aux intérêts et aux voix des autres qu'humains dans les instances de décision

Activer les changements transformateurs nécessaires pour enrayer l'érosion de la biodiversité nécessite de repenser nos gouvernances. Par ailleurs, le CESE rappelle que la gouvernance doit être animée dans l'objectif de garantir une transition juste, systémique et d'impliquer toutes les parties prenantes de la conception à l'évaluation des politiques publiques mises en œuvre³. En France, plusieurs initiatives expérimentent de nouvelles formes de gouvernance en faisant place à la sensibilité et, plus largement, aux relations que nous entretenons avec la nature. Elles invitent également à se mettre à la place des êtres vivants autres qu'humains pour porter leurs intérêts et ouvrent ainsi tout un champ de réflexions autour de l'attribution de droits aux entités naturelles. De telles initiatives visent à rééquilibrer les rapports et les normes entre vivants. Il s'agit de changer de regard et de posture en se décentrant, transformer nos manières de décider et d'agir en invitant le vivant dans les instances de décisions (publiques ou privées).

Objectif : Identifier des leviers pour activer des formes de gouvernance inclusive du vivant, favoriser la transition juste et faire avancer la question des droits de la nature en France.

Intervenants confirmés : Ilaria Casillo (ADEME) et Damien Marage (Univ. de Bourgogne Franche-Comté)

Atelier 6. Imaginer de nouveaux récits pour favoriser un projet de société considérant le vivant

De plus en plus invoqué dans les sphères politiques, scientifiques et culturelles, la mise en récit recouvre des constructions sociales et politiques, historiquement, géographiquement, socialement situées. Les imaginaires sont donc coconstruits et véhiculés par des coalitions et portent des enjeux politiques. Ils développent des visions du monde, de son histoire et de son avenir, des communautés qu'ils définissent et des bonnes manières d'être vivant, de vivre en société. La définition et la diffusion d'imaginaires positifs, bénéfiques à la préservation et la reconquête du vivant est indispensable pour que les acteurs des changements culturels s'en saisissent et participent de leur diffusion dans la société.

Objectifs : Identifier des leviers pour se projeter via les imaginaires coconstruits et les diffuser via les politiques culturelles et les secteurs économiques associés à ces politiques

Intervenants confirmés : Hélène Colas (GIP EPAU) et Sylvère Petit (réalisateur)

Atelier 7. Gestion des espaces protégés : Vers une meilleure cohabitation entre humains et non-humains

Sous l'effet des changements globaux qui s'accélèrent et qui transforment les paysages, milieux et les espèces qui y vivent, les gestionnaires d'espaces naturels se questionnent sur les postures à adopter face à ces changements. Il s'agit d'accompagner les gestionnaires dans une évolution des modalités de gestion, en interrogeant les relations au vivant sous-jacentes, y compris sur le registre des attachements. En tant qu'espaces administrés par des politiques publiques, les aires protégées (quels que soient leur statut) sont des espaces en partage, qui s'inscrivent dans la sphère publique et ont un rôle à jouer pour une meilleure cohabitation entre humains et non-humains.

Objectif : Identifier des leviers pour faire évoluer le rôle des espaces protégés au sein de la société afin de favoriser une meilleure cohabitation entre tous les vivants et pour diffuser les bonnes pratiques au-delà des espaces protégés.

Intervenants confirmés : Antoine Chopot (Université de Rennes 1), Pierre Mossant (CEN Auvergne)

³ https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2022/2022_10_gouvernance_transition.pdf